

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

17

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 14 décembre 2020



### MAIRIE DE DIJON

**Président** : M. François REBSAMEN

**Secrétaire** : Mme Mélanie BALSON

**Membres présents** : Mme Nathalie KOENDERS - M. François DESEILLE - Mme Christine MARTIN - M. Pierre PRIBETICH - Mme Sladana ZIVKOVIC - M. Hamid EL HASSOUNI - Mme Claire TOMASELLI - M. Antoine HOAREAU - Mme Nuray AKPINAR-ISTIQAM - M. Franck LEHENOFF - Mme Dominique MARTIN-GENDRE - M. Christophe BERTHIER - Mme Nadjoua BELHADEF - M. Marien LOVICH I - Mme Kildine BATAILLE - M. Benoît BORDAT - Mme Delphine BLAYA - M. Christophe AVENA - Mme Lydie PFANDER-MENY - M. Joël MEKHANTAR - Mme Océane CHARRET-GODARD - Mme Marie-Odile CHOLLET - Mme Laurence FAVIER - M. Denis HAMEAU - M. Jean-Paul DURAND - M. Jean-Patrick MASSON - M. Georges MEZUI - M. Massar N'DIAYE - Mme Françoise TENENBAUM - M. Vincent TESTORI - Mme Stéphanie VACHEROT - M. Jean-François COURGEY - M. Bassir AMIRI - Mme Danielle JUBAN - Mme Catherine DU TERTRE - M. Philippe LEMANCEAU - Mme Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN - M. Jean-Philippe MOREL - M. David HAEGY - Mme Nora EL MESDADI - Mme Ludmila MONTEIRO - Mme Laurence GERBET - M. Emmanuel BICHOT - Mme Céline RENAUD - Mme Caroline JACQUEMARD - M. Bruno DAVID - M. Stéphane CHEVALIER - M. Laurent BOURGUIGNAT - Mme Claire VUILLEMIN - M. Axel SIBERT - Mme Catherine HERVIEU - M. Patrice CHÂTEAU - Mme Stéphanie MODDE - Mme Karine HUON-SAVINA - M. Fabien ROBERT - M. Olivier MULLER - M. Henri-Bénigne DE VREGILLE

### OBJET DE LA DELIBERATION

#### Chemin de la Rente de la Cras – Cession d'un terrain par bail emphytéotique

M. Masson, au nom de la commission Ecologie urbaine, aménagement, espace public et tranquillité publique, expose :

Mesdames, Messieurs,

L'association El Imane, dont le siège se situe dans le quartier de la Fontaine d'Ouche 1 allée du Doubs, a fait part de son souhait de procéder à la construction d'une mosquée, afin de répondre, notamment, aux besoins des habitants de ce quartier. Il est précisé que les célébrations religieuses du culte musulman se déroulent actuellement dans des locaux non fonctionnels et peu adaptés à l'accueil du public.

La Ville de Dijon est propriétaire d'un terrain d'une superficie de 724 m<sup>2</sup> situé chemin de la Rente de la Cras, constituant un délaissé non aménagé et non affecté, dont elle n'a pas l'utilité. Les caractéristiques de cette parcelle, ainsi que sa localisation répondent aux attentes de l'association.

Il est proposé de procéder à la cession de ce terrain dans le cadre d'un bail emphytéotique, ayant pour objet de permettre la construction d'un édifice culturel d'une surface totale de 469 m<sup>2</sup>.

Il est proposé d'établir ce bail au profit de l'association, pour une durée de 50 années.

En considération de l'ensemble de ces éléments, il est proposé de consentir ce bail moyennant le versement d'un loyer annuel symbolique de 1 €, conforme à l'évaluation établie par France Domaine.

Je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1 - décider la cession par bail emphytéotique d'une durée de 50 ans, au profit de l'association El Imane – 1 allée du Doubs – 21000 Dijon, en vue de la construction d'une mosquée, du terrain d'une superficie totale de 724 m<sup>2</sup>, cadastré section EN n° 168p et n° 166p situé chemin de la Rente de la Cras ;

2 - fixer le montant du loyer annuel symbolique à 1 €, conforme à la valeur locative fixée par France Domaine ;

3 - approuver le projet de bail emphytéotique annexé au rapport, m'autoriser à y apporter le cas échéant des modifications de détail ne remettant pas en cause son économie générale et m'autoriser à signer le bail emphytéotique définitif ;

4 - m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de ces décisions et autoriser Monsieur le Trésorier Municipal à percevoir le produit du bail.

**Rapport adopté à la majorité :**

**Pour : 49**

**Contre : 10**